

Déclaration du CCBE en soutien envers *l'American Bar Association (ABA)*

4 avril 2025

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Le CCBE se montre fermement et indéfectiblement solidaire de l'*American Bar Association (ABA)* dans sa défense des principes fondamentaux de la justice, de la démocratie et de l'état de droit. L'appel de l'ABA à adhérer aux valeurs fondamentales qui ont façonné la démocratie aux États-Unis depuis plus de 200 ans (la défense des juges et des tribunaux, la reconnaissance de leur rôle vital, le maintien de l'état de droit et le respect de la séparation des pouvoirs) trouve un écho profond au sein de la communauté juridique à travers le monde. Ces principes ne sont pas seulement des pierres angulaires de la démocratie aux États-Unis, mais des piliers universels qui protègent les droits et les libertés des personnes partout dans le monde. Le CCBE soutient sans équivoque ces valeurs qui sont essentielles pour garantir que la justice est administrée de manière équitable, impartiale et sans ingérence politique.

Les efforts de tout gouvernement visant à utiliser le pouvoir gouvernemental pour punir des personnes et des cabinets d'avocats en raison de leur représentation de clients ou de leurs positions juridiques constituent une violation évidente du principe fondamental de l'indépendance juridique. Le CCBE se fait l'écho du rejet ferme de l'ABA envers ces pratiques. Les avocats ont le devoir d'agir dans l'intérêt de leurs clients, et aucun avocat ne devrait subir de représailles pour avoir rempli ce devoir. Les actions de tout gouvernement contre les cabinets d'avocats et les professionnels du droit ne servant qu'à saper les droits des clients à accéder à la justice et à priver les personnes de leur droit fondamental à recevoir des conseils et à être représentés. Le CCBE affirme que de telles actions doivent être condamnées avec la plus grande fermeté.

Les principes défendus par l'ABA ne sont pas de simples idéaux - ils sont le fondement sur lequel les sociétés démocratiques sont construites. Le CCBE est uni à l'ABA dans son appel à la protection de ces principes vitaux non seulement pour la profession d'avocat mais également pour le bien-être et la stabilité de la société dans son ensemble. La communauté juridique mondiale doit rester vigilante et unie dans la défense de l'indépendance judiciaire, de l'état de droit et des droits fondamentaux de toutes les personnes.

Le respect de l'état de droit est le pilier de notre société démocratique. Sans ce respect, les citoyens sont condamnés à vivre dans un État où la seule loi est l'exercice pur et simple du pouvoir arbitraire.

Le CCBE réaffirme son soutien inébranlable envers les efforts de l'ABA à soutenir les principes fondamentaux de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de l'état de droit, et du droit à une représentation juridique sans interférence ou intimidation.

FULL MEMBERS



AUSTRIA



BELGIUM



BELGIUM



BULGARIA



CROATIA



CYPRUS



CZECH REPUBLIC



DENMARK



ESTONIA



FINNISH BAR ASSOCIATION
SUOMEN ASIANAJAJAT

FINLAND



FRANCE



FRANCE



FRANCE



GERMANY



GERMANY



GREECE



HUNGARY



ICELAND



IRELAND



IRELAND



ITALY



LATVIA



LIECHTENSTEIN



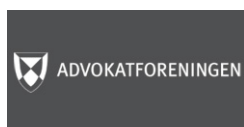
LITHUANIA



LUXEMBOURG



MALTA



NORWAY



POLAND



POLAND



PORTUGAL



ROMANIA



SLOVAK REPUBLIC



SLOVENIA



SPAIN



SWEDEN



SWITZERLAND

THE NETHERLANDS

AFFILIATE MEMBERS



ENGLAND &
WALES



ENGLAND &
WALES



NORTHERN
IRELAND



NORTHERN
IRELAND



SCOTLAND



SCOTLAND